

DBV Technologies publie un amendement à son Document d'enregistrement universel 2024

DBV Technologies (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – Nasdaq Stock Market : DBVT), (la « Société »), société biopharmaceutique en phase clinique, annonce le dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») et la mise à disposition auprès du public d'un amendement à son Document d'enregistrement universel 2024 (« l'Amendement »).

Cet Amendement intègre notamment une mise à jour du Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise afin de tenir compte de la rémunération exceptionnelle attribuée au Directeur Général par le Conseil d'administration réuni le 30 avril 2025. Le versement de cette rémunération exceptionnelle reste conditionné à son approbation par l'Assemblée Générale Mixte, qui se tiendra le mercredi 11 juin 2025.

Le Document d'enregistrement universel et cet Amendement sont accessibles sur le site internet de la Société à l'adresse : <https://dbv-technologies.com> et sur le site internet de l'AMF : <https://amf-france.org/fr>. Ils sont également disponibles au siège social de la Société : 107, avenue de la République, 92320 Châtillon.

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies est une entreprise biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'options de traitement des allergies alimentaires et autres affections immunologiques ayant d'importants besoins médicaux non satisfaits. DBV Technologies se concentre actuellement sur l'étude de l'utilisation de sa technologie exclusive, le patch VIASKIN®, pour traiter les allergies alimentaires causées par une réaction immunitaire hypersensible et caractérisées par une gamme de symptômes dont la gravité varie de légère à l'anaphylaxie potentiellement mortelle. Des millions de personnes vivent avec des allergies alimentaires, y compris de jeunes enfants. Grâce à l'immunothérapie épicutanée (EPIT™), le patch VIASKIN® est conçu pour dispenser des quantités de microgrammes d'un composé biologiquement actif dans le système immunitaire à travers une peau intacte. L'EPIT est une nouvelle classe de traitement non invasif cherchant à modifier l'allergie sous-jacente d'un individu en réduisant le système immunitaire à se désensibiliser à l'allergène en tirant parti des propriétés de tolérance immunitaire de la peau. DBV Technologies s'est engagée à transformer le traitement des personnes souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes



d'allergie alimentaire de la Société comprennent des études cliniques en cours avec le patch VIASKIN® Peanut chez les jeunes enfants (de 1 à 3 ans) et les enfants (de 4 à 7 ans) allergiques à l'arachide.

Le siège mondial de DBV Technologies est situé à Châtillon, en France, avec des opérations nord-américaines basées à Warren, dans le New Jersey. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (symbole : DBV, code ISIN : FR0010417345) et les ADS de la Société (chacun représentant 5 actions ordinaires) sont négociés sur le Nasdaq Stock Market (symbole : DBVT – CUSIP : 23306J309).

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.dbv-technologies.com et nous contacter sur [X \(anciennement Twitter\)](#) et [LinkedIn](#).

Contact avec les investisseurs

Katie Matthews

DBV Technologies

katie.matthews@dbv-technologies.com

Contact avec les médias

Angela Marcucci

DBV Technologies

angela.marcucci@dbv-technologies.com